

Espagne



L'Espagne a continué d'enregistrer des flux d'entrées significatifs en 2006 et 2007. D'après les statistiques établies à partir des registres communaux, plus de 800 000 étrangers sont venus s'installer en Espagne en 2006, soit 17 % de plus qu'en 2005. Les

principaux pays d'origine sont la Roumanie (110 000), la Bolivie (69 000) et le Maroc (60 000). D'après les registres, l'Espagne comptait 4.5 millions d'étrangers début 2007, ce qui représente 10 % de la population. Les principaux groupes par nationalité sont les Marocains (583 000), les Roumains (527 000), les Équatoriens (427 000) et les ressortissants du Royaume-Uni (315 000).

Les effectifs d'étrangers titulaires de permis, qui ont augmenté de 10 % en 2006, atteignaient 3.1 millions : il s'agissait principalement de Marocains (544 000), d'Équatoriens (376 000) et de Colombiens (226 000). L'Espagne a instauré une période de transition pour les ressortissants de Roumanie et de Bulgarie après l'adhésion de ces deux pays à l'UE, le 1^{er} janvier 2007. L'accès au marché du travail exige une autorisation et une immatriculation mais n'est soumis à aucune restriction. Le nombre de Roumains titulaires d'un permis de travail a plus que doublé, passant de 211 000 fin 2006 à 506 000 au 31 octobre 2007.

La population active de l'Espagne a augmenté de façon significative au cours de la dernière décennie, le chômage étant tombé en dessous de 9 % en 2006-07, ce qui correspond au niveau le plus bas depuis la fin des années 70. Entre 2005 et 2007, la proportion de travailleurs étrangers dans la population active a progressé, passant de 8 % à près de 12 %, représentant près de la moitié de l'accroissement de cette population. Il convient de replacer ce phénomène dans son contexte, à savoir que l'emploi total et le taux d'activité des citoyens espagnols, des femmes en particulier, ont également augmenté pendant cette même période.

Destinées à faciliter le recrutement de travailleurs étrangers par les employeurs, les réformes de la législation espagnole relative à l'immigration appliquées en 2005 ont accru de manière significative les flux d'entrées de main-d'œuvre en situation régulière. Les employeurs peuvent recruter des travailleurs étrangers pour occuper un poste figurant sur une liste régionale d'emplois reconnus comme difficiles à pourvoir (*catálogo*). Cette liste est actualisée chaque trimestre. Pour les emplois ne figurant pas sur cette liste, les employeurs doivent se soumettre à une procédure d'appréciation de la situation de l'emploi (*certificación negativa*). La majeure partie des migrants de travail arrivent par ces filières. Les employeurs importants ont également recours au système de recrutement à l'étranger mis en place par le ministère espagnol du Travail en concertation avec ses homologues des pays de départ (système de contingents). C'est le ministère qui définit des plafonds pour chaque

région et chaque profession. Dans certains cas, une formation peut être offerte, allant des cours d'espagnol de base et de sensibilisation à la sécurité sur le lieu de travail jusqu'à une formation professionnelle individualisée. Ces formations sont financées par des subventions de l'État espagnol. Les immigrés doivent demeurer dans le même secteur d'activité et dans la même région la première année mais ils sont autorisés à changer d'employeur. Pour les travaux saisonniers, aucun plafond n'est fixé. Toutes catégories comprises, 827 000 autorisations de travail ont été octroyées en 2006. Les principaux bénéficiaires ont été les ressortissants équatoriens (158 000), roumains (123 000) et marocains (113 000).

Le permis peut être renouvelé si le titulaire possède un contrat de travail. Au bout de cinq ans, les immigrés peuvent demander le statut de résident permanent. Rien que pour le premier semestre 2007, 118 000 personnes ont déposé une demande de cette nature.

Avant 2005, les filières d'immigration de travail légale étaient très peu développées et la majeure partie de l'immigration vers l'Espagne était de nature clandestine. Le gouvernement espagnol affirme que les nouveaux dispositifs régissant les migrations de travail ont permis de réduire considérablement les effectifs de migrants irréguliers. Un mécanisme permanent de régularisation discrétionnaire est également en place à l'intention des immigrés sans-papiers ayant apporté la preuve de leur intégration. 20 000 d'entre eux ont été régularisés en 2006. Selon les estimations officielles, début 2008, l'Espagne comptait environ 300 000 immigrés en situation irrégulière.

Les nouvelles possibilités, dont la facilité de recrutement de travailleurs roumains et bulgares, ont orienté une grande partie de l'immigration en Espagne vers les filières légales. Si l'immigration irrégulière se poursuit, principalement par le non-respect de la date d'expiration des visas, le flux, plus modeste mais aussi le plus visible, est celui des migrants effectuant la dangereuse traversée maritime depuis l'Afrique. En 2006, aux Îles Canaries, on a dénombré 31 000 arrivées de clandestins. La coopération entre l'Espagne, l'UE et le Maroc en matière de surveillance des frontières a permis de diviser ce chiffre par deux mais le nombre de décès pendant la traversée de l'océan est resté élevé. L'Espagne a élargi sa coopération sur les questions liées aux migrations avec les principaux pays d'Afrique dont sont originaires les migrants, en particulier le Maroc et le Sénégal. Le ministère espagnol du Travail coopère directement avec ses homologues dans ces deux pays en recrutant des migrants de travail en contrepartie d'une aide pour empêcher les départs illégaux. L'aide au développement accordée à l'Afrique est également liée à la politique visant à réduire l'immigration irrégulière vers l'Espagne.

Pour en savoir plus...

<http://extranjeros.mtas.es/>

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	..	8.2	15.7	18.2	3.3	13.3	803.0
Sorties
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers		
	2005	2006	2005	2006			
Travail			
Famille (y compris la famille accompagnante)			
Humanitaire			
Libre circulation			
Autres			
Total			
			
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
<i>Milliers</i>							
Étudiants	28.8	30.7	33.3	30.3			
Stagiaires			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	5.3

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	2.8	5.0	3.6	3.9	4.1	3.3	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	2.6	4.2	1.9	2.3	3.6	1.7	23 732
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	2.5	5.6	4.8	4.1	4.4	4.0	19 748
Chômage (% de la population active)	18.7	10.8	9.2	8.5	15.0	10.1	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	1.3	9.9	16.8	..	3.9	15.5	
Accroissement naturel	0.4	0.9	1.8	2.5	0.4	1.7	
Solde migratoire	0.9	8.9	15.0	..	3.5	14.0	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	..	-0.4	0.7	0.7	..	0.4	38 818
Personnes nées à l'étranger	..	33.7	10.2	8.5	..	15.1	5 250
Nationaux	..	-0.3	0.8	0.8	..	0.4	39 548
Étrangers	..	48.4	11.1	9.1	..	18.0	4 520
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	..	1.3	1.1	1.5	2.9	1.2	62 339
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	62.0	70.8	74.4	75.4	65.8	73.3	
Hommes nés à l'étranger	61.1	75.4	79.5	81.9	70.1	79.6	
Femmes nées dans le pays de résidence	31.6	41.0	50.0	52.3	35.5	46.8	
Femmes nées à l'étranger	36.7	45.7	60.4	57.5	41.8	55.8	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	17.8	9.4	7.0	6.1	14.2	7.3	
Hommes nés à l'étranger	24.2	11.8	9.5	7.7	15.8	9.9	
Femmes nées dans le pays de résidence	30.8	20.4	12.0	10.8	26.3	14.1	
Femmes nées à l'étranger	30.4	20.0	13.5	15.7	25.4	15.9	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442432040464>